



SERVICE MJPM

Association Territoires et Intégration Nouvelle Aquitaine (ATINA)

SYNTHESE DU

PROJET DE SERVICE 2023-2027



Le service MJPM

Le service MJPM de l'ATINA intervient sur le département de la Gironde auprès des personnes majeures bénéficiant d'une mesure de protection judiciaire prononcée par le juge. Il a pour mission d'assurer par l'assistance ou la représentation, la protection de son patrimoine, la gestion de ses revenus, et la protection de la personne dans le respect de la charte des droits et des libertés.

Le service s'appuie sur de nombreux partenaires ressources qui permettent de mettre en œuvre les droits de la personne (professionnels de l'immobilier, gestionnaires de patrimoine, professionnels médicaux ou médico-sociaux...).

Ouvert sur son écosystème et conscient des enjeux sociétaux et environnementaux, le service MJPM affirme sa volonté d'agir durablement en respectant son environnement.

L'article 415 du Code civil pose le principe selon lequel « la protection du majeur doit viser tant la personne que ses biens. Elle est instaurée et assurée dans le respect de ses libertés individuelles, droits fondamentaux et de sa dignité. Elle a pour finalité son intérêt et favorise, dans la mesure du possible, son autonomie ».

Quelques chiffres

1

SIEGE

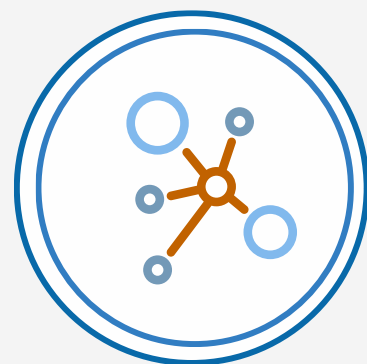
siège social situé à Bordeaux regroupant 3 équipes du service MJPM, qui interviennent sur Bordeaux et sa métropole, ainsi que les fonctions support



3

ANTENNES

sur le territoire de Gironde : le Blayais, le Libournais et le Bassin d'Arcachon



3000

MESURES

pour les personnes majeures



109
SALARIES

représentant 105.6 ETP
(Equivalent Temps Plein)



Notre fonctionnement

Le service est géré par l'Association Territoires et Intégration Nouvelle Aquitaine (ATINA) qui, au travers de son Conseil d'Administration, définit la politique générale, s'assure de la bonne gestion financière et dispose de la qualité d'employeur. Le Conseil d'Administration travaille en étroite collaboration avec le directeur, interface entre le CA et les différents services.

Le siège de l'Association accueille les services supports (direction, Ressources Humaines, comptabilités, service juridique, service informatique, chargée qualité, accueil courrier).

Le service compte 6 équipes MJPM. Trois sont basées à Bordeaux, au siège. Les trois autres équipes sont des antennes présentes sur les territoires du Blayais, du Libournais et du Bassin afin d'être au plus près des personnes protégées du territoire de Gironde.



Chaque équipe MJPM est constituée d'un Chef de Service et de trinômes, chacun composé de deux Délégués Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs et d'une assistante administrative.

Tous les professionnels portent les valeurs de l'Association et concourent à la démarche d'amélioration continue de la qualité des accompagnements. Dans cette dynamique, l'avis des personnes protégées ainsi que celui de nos partenaires sont régulièrement recueillis.

Notre projet

Le projet du service 2023-2027
s'articule autour de 4 axes :

AXE 1 : Soutenir les professionnels pour pérenniser les pratiques bientraitantes

En mobilisant les personnes et groupes ressources (groupes transversaux au service, séances d'analyse de la pratique...) et en développant la gestion des risques à posteriori (événements indésirables).

AXE 2 : Anticiper et prévenir les difficultés relationnelles et les atteintes verbale ou physiques envers les salariés de l'ATINA

En développant les outils à la disposition des professionnels (formations sur les psychopathologies, diffusion de fiches pratiques...), en améliorant la qualité de l'accueil du public ou encore en portant une vigilance particulière aux nouveaux professionnels afin de les soutenir lors de leur prise de poste.

Notre projet

Le projet du service 2023-2027
s'articule autour de 4 axes :

AXE 3 : Améliorer la qualité de vie au travail pour rester attractif et fidéliser les salariés

En fluidifiant le fonctionnement et en renforçant la communication interservices, ce qui suppose de mettre en place un groupe de travail sur cette thématique, en poursuivant les innovations organisationnelles et les améliorations des conditions de travail (développement du télétravail notamment).

AXE 4 : Développer le réseau par de la communication, de la représentation et par un maillage territorial des partenariats pour soutenir les équipes dans l'exercice de leurs missions

En identifiant et en communiquant auprès de nos partenaires (identification des partenaires par une cartographie, création et diffusion d'une plaquette d'information...) ou en favorisant les rencontres et en développant les partenariats (organisation de temps de présentation entre les partenaires et les salariés...).



Rendez-vous en 2027 !

Le projet de service ainsi que le projet associatif dans leur intégralité sont disponibles sur le site internet.



ASSOCIATION TERRITOIRES & INTEGRATION
NOUVELLE AQUITAINE

L'ensemble des objectifs et actions d'amélioration de ce projet seront intégrés au Plan d'Amélioration de la Qualité (PAQ) de l'ATINA.